



## Assemblée générale

Wavre le 20 avril 2017



## Admission/Démission/Nouveau représentant

Alliance Centre BW  
CADEV  
CCBW  
Centre culturel de Perwez  
Fédération des pêcheurs francophones de Belgique  
GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne  
Patrimoine stéphanois  
Protect'Eau  
SPW-DESU



## Bilan d'activités 2016

### Points noirs « saisonniers »

**L'INFO**  
*Cadre de vie*

**Les déchets verts sur les berges le long des cours d'eau :  
une nuisance insoupçonnée**



Il peut en résulter une détérioration des berges.

- Remplissant le boncoulement des eaux en formant de mini-barrages qui retiennent les autres déchets flottants (cigarettes, bouteilles, sacs plastiques...) qui ralentissent le flux et produisent une augmentation anormale du niveau des eaux, voire une inondation.
- Ils participent à la pollution organique de l'eau. En effet, la biodegradation de ces déchets vertes consomme de l'oxygène qui ne sera plus disponible pour la faune aquatique causant un phénomène d'eutrophication (l'absence de cours d'eau coulé par l'écoulement de l'eau et de phosphates issu de la décomposition des déchets verts).
- Ils favorisent l'aspiration de plantes, hydrotiles, submersibles (orties, algaes marbrés, lamiers...) au séchage des plantes caractéristiques des berges (salicaires, renoué des prés, etc.) et

de la faune qui leur est liée (libellules, papillons, abeilles...). L'accès aux berges s'en trouve également plus difficile.

A noter que les mêmes conséquences se posent pour l'abandon de déchets animaux ou de cendres d'incinération, autres nuisances très courantes le long de nos cours d'eau.

Tous fautes commises, nombreuses sont les problèmes de l'empêtre de type de déchets qui tombent anodins, vus, donc à ne pas entraîner ces déchets en bordure du cours d'eau et à défaut de pouvoir les stocker à l'écart du cours d'eau, elles les déposer à notre porte à commencer le plus proche.

attention : en cas de situation infructueuse, vous pouvez adresser une sanction pénale ou administrative pouvant aller jusqu'à 1000 euros, voire 100 000 euros selon les cas de figure.

En cas de récidive, la sanction sera bien plus sévère encore.



### Nettoyage des cours d'eau



Ann-Laure Fumelle



la Néthen à Grez-Doiceau



## Sensibilisation aux déchets

*barrage flottant  
la Néthen à Beauvechain*



*chantier « renouée »  
la Dyle à Wavre*

## Aide aux projets locaux



*panneaux didactiques  
le Ru Milhoux à Lasne*



## Inventaire des points noirs

*encodages « in situ »*



*adoption de l'inventaire le 18 mars 2016*



## Analyses de la qualité des eaux

*analyses physico-chimiques  
le Gentissart à Villers-la-Ville*



*analyses biologiques  
la Houssière à Mont-St-  
Guibert*

## Gestion intégrée



*piège à branches  
la Petite Gette à Orp-Jauche/Lincent*



*cascatelles  
le Train à Grez-Doiceau*

## Inondations & coulées de boue



*zone d'expansion de crue  
la Thyle à Court-St-Etienne*



*fascines à Orp-Jauche*

## Concertation



*restauration de berges  
le Gentissart à Villers-la-Ville*



*approche globale  
le Ruisseau du château à Rixensart*

## Concertation



*cohabitation avec le castor  
le Ry d'Hez à Court-St-Etienne*



*cohabitation avec le castor  
la Dyle à Walibi (Wavre)*



rencontre avec la presse  
le Ry d'Hez à Court-St-Etienne

## Plantes invasives



chantier « balsamine »  
le Gobertange à Jodoigne



prolifération de l'hydrocotyle  
l'Argentine à Waterloo/La Hulpe

## Gestion piscicole



translocation de chabots  
de l'Orne à Court-St-Etienne ...  
à la Néthen à Beauvechain



## Fonctionnement participatif



GT n° 1 à Orp-Jauche

GT n° 2 à Incourt



Domaine du Stampia  
la Grande Gette à Jodoigne

## Fonctionnement participatif

GT n° 3 à Beauvechain



vallée du Train à Grez-Doiceau



réserve naturelle « du Ronvau »  
le Ry du Pré Delcourt à Chaumont-Gistoux

## Fonctionnement participatif



*les pollutions accidentelles  
réunion à Wavre*



*les gros dépôts de déchets  
réunion à Chaumont-Gistoux*



## Rencontres avec les gestionnaires



*l'Intercommunale du BW  
réunion à Perwez*



*les gestionnaires des cours d'eau (SPW+ PBW + PLiège)  
réunion à Perwez*

## Rencontre avec les associations



*réserve naturelle de Gentissart  
à Villers-la-Ville*



*l'Azuré*



*ateliers d'échanges*

## Rencontres interrégionales



*la masse d'eau de la Lasne  
réunion à la step IBW de Rosières (Rixensart)*

## Protection des zones humides



*réserve naturelle « 5N+ »  
le Gentissart à Villers-la-Ville*



*réserve naturelle « Pré du Duc »  
le Thorembais à Perwez*

## Information/sensibilisation



## Information/sensibilisation



*stand au marché de Hannut*

*stand au Forum des associations à Walhain*

## Information/sensibilisation



*Pool d'animateurs « CRDG »  
réunion à Perwez*



*Ecole St-Jean-Baptiste à Ramillies*



*Forum des associations à Walhain*

Information/sensibilisation



Le présent note a pour but d'orienter les propriétaires d'étangs dans le gestion des vidanges afin d'en limiter au maximum les impacts négatifs sur les cours d'eau. Pour les aspects liés à la vidange d'étangs, se référer notamment au Guide de bonne pratique pour le vidange d'étangs du SPW. Les limites suivies d'un astérisque renvoient à un fascicule en fin de document. Le Comité de coordination du CROU



animation scolaire à La Hulpe (La Hulpe Environnement)



spectacle « Waterplouf » à Rixensart (Compagnie Al Kymia)

Journées wallonnes de l'eau



animation scolaire à Hélécinne (GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne)

Journées wallonnes de l'eau



station d'épuration de la Dyle à Wavre (Intercommunale du BW)



station d'épuration de Waterloo (Intercommunale du BW)

Information/sensibilisation



panneau didactique « renouée » à La Hulpe (Groupe CR Argentine)



Journée des sentes/de l'environnement à Jodoigne ( Centre culturel de Jodoigne + CCBW + Ville de Jodoigne)



Signalétique des cours d'eau



Contrat de rivière Dyle-Gette

Accueil > Le contrat de rivière > Les inventaires > Nos actions > Documents à télécharger > Photos >

Vous êtes ici : Accueil > Le contrat de rivière > Programmes d'actions > Le nouveau programme d'actions du CRDG pour 2017-2019 est approuvé

Recherche sur le site  
Recherche...  
Valider

### Le nouveau programme d'actions du CRDG pour 2017-2019 est approuvé

Publié le vendredi 10 janvier 2017 13:16  
Affichages : 243

#### Prémices de nouvelles aventures en Dyle-Gette !

1 janvier 2017 s'est terminée en beauté pour le CRDG, le Contrat de Rivière Dyle-Gette, en charge des 14 contrats de rivière de Wallonie, sous la présidence des acteurs du nouveau programme d'actions du CRDG, les beaux collègues en date de... il s'agit de... Sans hésiter à venir les rejoindre !

Retour sur un long travail préparatoire

Accueil > Le contrat de rivière > Les inventaires > Nos actions > Documents à télécharger > Photos >

Vous êtes ici : Accueil > Nos actions > Zones humides > Le point sur Natura 2000 en Région wallonne

Recherche sur le site  
Recherche...  
Valider

### Le point sur Natura 2000 en Région wallonne

Publié le mercredi 11 janvier 2017 09:10  
Affichages : 243

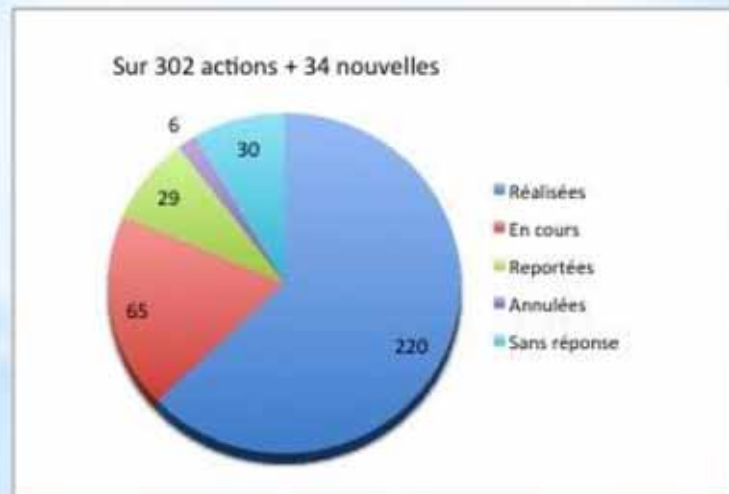
#### Etat d'avancement et mesures de gestion.

Natura 2000 est un réseau de sites offrant une importante biodiversité dont la conservation est un des principaux enjeux du réseau européen. La mise en œuvre de ce réseau écologique se poursuit en Wallonie, avec une approche basée sur la végétation, les compensations et la restauration. Le régime de protection préventive est en place depuis 2011, ainsi que les mesures de protection particulières entrant progressivement en vigueur. Cet article propose de faire le point sur ce vaste projet européen, avec un focus sur le territoire du contrat rivière Dyle et Gette.

#### Introduction :

Ce projet s'inscrit dans une démarche de conciliation entre les activités humaines et la préservation d'habitats et d'espèces en voie de régression. Parmi les habitats à caractère humide visés, nous trouvons par exemple les zones alluviales, les mégaphorées, les prairies humides... Parmi les espèces animales, citons la bélemnite des marais, le martin pêcheur ou encore le héron gris.

PA 2014-2016 : bilan



PA 2014-2016 : adoption



AG du 6 octobre à Hélécinie



## Programme d'activités 2017

1. opérations « rivières propres »
2. infractions environnementales le long des cours d'eau
3. plateforme « inondations » de la Province du BW
4. panneaux nominatifs de cours d'eau
5. pollutions accidentelles dans les cours d'eau
6. propriétaires des zones humides
7. rencontres d'information et d'échanges
8. rejets toxiques dans les avaloirs, éviers et WC
9. balade gourmande
10. les riverains des cours d'eau

